

LE GENRE DE LA SOUFFRANCE AMOUREUSE

Souffrances et résistances de femmes « maîtresses » d'hommes mariés

Marie-Carmen Garcia

De Boeck Supérieur | « Pensée plurielle »

2015/1 n° 38 | pages 123 à 141

ISSN 1376-0963

ISBN 9782807300972

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2015-1-page-123.htm>

Pour citer cet article :

Marie-Carmen Garcia, « Le genre de la souffrance amoureuse. Souffrances et résistances de femmes « maîtresses » d'hommes mariés », *Pensée plurielle* 2015/1 (n° 38), p. 123-141.

DOI 10.3917/pp.038.0123

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le genre de la souffrance amoureuse. Souffrances et résistances de femmes « maîtresses » d'hommes mariés

MARIE-CARMEN GARCIA

Résumé : Cet article est issu d'une recherche portant sur les relations extraconjugales durables. Il propose une analyse des discours de maîtresses d'hommes mariés (qu'elles soient elles-mêmes mariées ou non). Il s'agit, de manière centrale, de montrer que le système social de genre est au principe d'attitudes féminines envers les hommes et l'amour d'une part et d'un clivage entre des figures féminines positives et négatives d'autre part qui sont au principe de souffrances morales spécifiquement féminines dans les situations d'amours clandestines.

Mots clés : genre, extraconjugalité, souffrance morale, amour

1. Introduction

« Il aime pour lui ! Ils aiment pour eux, nous ne ferons jamais partie de leur famille... Mais nous ne sommes pas prêtes à l'entendre, nous n'y arrivons pas, nous continuons d'espérer. Je sais au fil du temps, je le comprends que je ne serai jamais la première, je n'aurai jamais cette place. Je le comprends petit à petit à travers quelques paroles lancées incidemment, de sa part. Même s'il me dit qu'il m'aime, cela ne suffit pas à le faire se décider à quitter sa femme pour m'aimer au grand jour. Je ne connaîtrai jamais ses amis, jamais sa famille. Je vais rester une femme de l'ombre si je reste avec lui ». (Témoignage sur un blog d'une femme célibataire, depuis huit ans maîtresse d'un homme marié)

Ces propos témoignent de la souffrance morale exprimée par de nombreuses femmes qui sont les maîtresses d'hommes mariés depuis plusieurs années. Je les ai trouvés sous différentes formes chez la plupart des personnes

dans cette situation – qu’elles soient elles-mêmes mariées (ou en concubinage) ou non – que j’ai interviewées ou bien dont j’ai lu sur Internet le témoignage. À partir d’une trentaine de récits de vie réalisés avec des individus des deux sexes impliqués dans des relations amoureuses clandestines et d’un corpus de plus de 300 pages de témoignages recueillis sur Internet, je propose ici une analyse sociologique des discours féminins sur la souffrance en lien avec la situation de « maîtresse ». Ce texte est structuré en deux parties. Dans la première, j’expliciterai le cadre de la recherche et la méthode d’enquête. Dans la deuxième, il s’agira d’analyser les « discours de souffrance » de femmes en mettant en évidence les spécificités liées à la féminité dans les relations amoureuses et dans les représentations sociales des relations entre les sexes.

2. L’extraconjugalité au prisme du genre

2.1. « L’adultère », un fait sociologiquement méconnu

Dans les cultures antiques grecques et juives, l’amour dans le mariage, tissé au fil des ans et symbolisé par la fécondité, la réserve et la dignité de l’épouse, était différencié de l’amour hors mariage, conçu comme érotique, passionnel, infécond et immoral. Les deux sentiments ne devaient pas être confondus, même dans les relations entre époux. La morale stoïcienne, reprise par les premiers chrétiens, interdisait ainsi « d’aimer sa femme comme une maîtresse » (Ariès, 1982, pp. 116-122). La séparation entre l’amour dans le mariage et l’amour hors du mariage a constitué jusqu’au XVII^e siècle, en Occident, l’un des nœuds stratégiques de la régulation des comportements sexuels (Flandrin, 1982, pp. 102-115). Amour conjugal et amour érotique ont ainsi évolué dans des sphères étanches l’une à l’autre pendant plus de deux mille ans.

C’est au cours du XVIII^e siècle qu’un idéal de mariage amoureux s’est imposé, rapprochant progressivement la relation conjugale de la relation érotique. Le modèle contemporain du mariage d’amour s’est consolidé au cours du XIX^e siècle avec l’avènement de la morale sexuelle bourgeoise porteuse d’une éthique puritaine élaborée contre les mœurs jugées dissolues de la noblesse (Chaumier, 2004). C’est aussi au XIX^e siècle que s’est imposé le double standard sexuel selon lequel les hommes auraient des appétences sexuelles bien supérieures aux « femmes honnêtes ». La médecine refonda ainsi la domination masculine, justifiant la fréquentation des prostituées par des mâles dont les « besoins sexuels » ne pouvaient être assouvis ni dans le cadre du mariage ni par la masturbation considérée comme un danger mortel. Aujourd’hui, le couple idéal est considéré comme autosuffisant, il est censé apporter aux partenaires toutes les satisfactions intimes, rien ne justifie socialement l’assouvissement des désirs affectifs ou sexuels hors de lui. Pourtant, comme nous allons le voir, le modèle élaboré au XIX^e siècle semble encore profondément travailler les pratiques et les représentations sociales des hommes et des femmes engagés dans des relations amoureuses clandestines.

La répression de l’adultère a été constante depuis qu’elle s’est imposée à la fin du XVI^e siècle. Son histoire est également marquée par le traitement

inégalitaire des hommes et des femmes¹ jusqu'à la loi sur le divorce de 1884. S'intéresser à l'infidélité conjugale, c'est donc s'intéresser à un domaine historiquement construit sur des représentations inégalitaires des sexes et comme régulateur de l'institution conjugale. L'historienne Agnès Walch dit de l'adultère bourgeois du XIX^e siècle qu'il « est à l'institution conjugale ce que le bordel, "égout séminal" est à la classe masculine » (Walch, 2009). Considéré comme une « plaie », l'adultère apparaît au XIX^e siècle comme une conséquence directe de l'absence de divorce. Pourtant, le rétablissement du divorce il y a plus de cent ans n'a pas eu raison de l'infidélité conjugale. Aujourd'hui, l'assouplissement moral de la société, l'individualisation du mariage, l'égalité des droits entre hommes et femmes, les avancées féministes, les transformations de l'amour et de la sexualité n'ont pas fait disparaître non plus le phénomène.

Actuellement, le multipartenariat, dans lequel prend place l'infidélité conjugale², n'est pas rare. L'enquête quantitative dirigée par Nathalie Bajos et Michel Bozon (12 364 personnes interrogées en 2006) (Bajos et Bozon, 2008, pp. 223-224) montre en effet que 34 % des hommes et 24 % des femmes déclarent avoir vécu au moins une période de relations parallèles. Ces proportions augmentent fortement avec le nombre de partenaires au cours de la vie entière. La situation de non-exclusivité sexuelle (même si elle ne renvoie pas toujours à l'infidélité conjugale : l'échangisme ou le multipartenariat consenti au sein d'un couple constituent aussi des situations de non-exclusivité sexuelle), bien qu'elle soit généralement de courte durée, est donc plutôt fréquente. En outre, on peut considérer qu'il existe un marché sexuel ou amoureux extra-conjugal pour les individus ayant plus de 25 ans, dans la mesure où, comme l'expliquent Nathalie Beltzer et Michel Bozon, à partir de cet âge, pour les personnes « libres », la grande majorité des partenaires potentiels sont en couple ou engagés dans des relations stables (Beltzer et Bozon, 2006).

Cela étant, bien que les travaux traitant du couple ou de la sexualité mentionnent assez souvent les relations extraconjugales, l'infidélité conjugale, comme fait social, retient peu l'attention des sociologues. Comme le remarque Michel Bozon, « les travaux de sociologie de la famille ne rencontrent jamais les recherches de sociographie des comportements sexuels, qui ignorent

¹ Jusqu'en 1792, les femmes n'étaient pas autorisées à poursuivre en justice leurs maris infidèles. En revanche, les femmes adultères encouraient la peine de « l'authentique » consistant en l'enfermement dans un couvent jusqu'à la fin de leur vie et la privation de leur dot. Le Code civil de 1804 introduit une sanction pour les maris infidèles sans toutefois réviser l'inégalité des sanctions selon le sexe. Un mari pouvait alors demander le divorce pour cause d'adultère de sa femme mais celle-ci ne pouvait demander le divorce que si son conjoint entretenait une concubine sous son toit. En outre, l'épouse adultère pouvait être condamnée à la réclusion dans une maison de correction durant une période allant de trois mois minimum à deux ans maximum. La loi de 1884 mit hommes et femmes sur un pied d'égalité en ce qui concerne le divorce, mais ce n'est qu'en 1975 que la sanction pénale disparut. Aujourd'hui, le « divorce pour faute » est prononcé lorsque l'infidélité de l'un des conjoints devient une « violation grave ou renouvelée des devoirs et obligations du mariage, et rendant intolérable le maintien de la vie commune ». Notons également que l'ordonnance du 4 juillet 2005 a supprimé toute notion d'« enfant adultérin » dans le Code civil.

² À la différence de ce qui est avancé par l'historienne Agnès Walch (2009, p. 10), les sociologues ne substituent pas « multipartenariat » à « adultère » par négligence de l'influence de la législation matrimoniale ou pour éviter les jugements de valeur car, quand on traite du multipartenariat, on ne traite pas que de la non-exclusivité sexuelle dans le cadre du couple ni de « l'adultère » comme construction sociale.

elles-mêmes les études anthropologiques sur les cultures sexuelles, ou les travaux sur l'homosexualité, militants ou non » (Bozon, 2001, p. 12). Le faible développement de recherches à propos de ce phénomène provient en partie du « caractère fortement idéologique » de la question conjugale et familiale (Théry, 1998) : Thierry Blöss nous dit que « les mutations de la famille, qui concernent tout à la fois le fonctionnement des couples, l'organisation de la filiation et plus largement les contours de la norme sociale de la parenté n'échappent pas au jugement moral. Présentées tantôt comme des progrès des modes d'affiliation individuelle et sociale, tantôt comme un déclin des valeurs et des références collectives, elles ont aussi fait l'objet d'interprétations sociologiques diverses mettant en exergue l'opposition entre "familialisme" et "individualisme" » (Blöss, 2002, p. 72). L'idéologie familialiste s'élabore depuis des siècles autour de la notion de « famille » comme matrice cognitive, structure de référence, enjeu et instrument de luttes symboliques, politiques et sociales. La famille tire son efficacité sociale (symbolique, politique, idéologique, cognitive...) de son aspect pseudonaturel et structural (Lenoir, 2003).

Si les questions socialement légitimes liées au couple et à la famille n'ont pas toujours été abordées de manière axiologiquement neutre, la thématique scabreuse de « l'adultère »³ a purement et simplement été ignorée. En France, nous pouvons néanmoins relever les analyses proposées par François de Singly et Florence Vatin (de Singly et Vatin, 2000) d'une part et par Charlotte Le Van (Le Van, 2010) d'autre part. Ni les unes ni les autres ne s'intéressent à l'extraconjugalité durable comme fait social spécifique et aucune ne s'intéresse au genre comme axe d'analyse central. La recherche sur laquelle prend appui l'analyse présentée ici s'est prioritairement intéressée à ces deux aspects de « l'infidélité conjugale » et la question de la « souffrance » sera abordée d'une part sur le terrain spécifique des liaisons clandestines ayant duré plusieurs années et d'autre part sous l'angle du genre (système social de production des différenciations et des hiérarchisations entre les sexes).

2.2. Définir l'extraconjugalité

Mais avant d'entrer au cœur de l'analyse, il semble nécessaire de préciser les termes du fait social observé. Tout d'abord, bien que le terme « extraconjugal » apparaisse dans le titre de ma recherche et dans la formulation du questionnement, mon investigation ne s'attache pas seulement à la situation de personnes mariées mais aussi de personnes en concubinage (cohabitantes depuis plusieurs années).

Un détour du côté du droit montre que l'existence d'une jurisprudence traitant du concubinage place les concubins dans des « obligations » l'un envers

³ Bien que je favorise le terme « extraconjugalité » et ses dérivés, afin de rendre mon écriture plus fluide, j'utilise aussi d'autres termes (« infidélité », « adultère »...) qui ont des connotations et des origines différentes mais que j'emploie dans un sens équivalent à « extraconjugalité ». La marque de la mise à distance idéologique de ces termes devrait se traduire par l'attribution de guillemets, comme je l'ai fait pour les catégories de « race ». Mais les implications idéologiques et politiques de l'usage des catégories raciales sont incomparables avec celles liées à l'extraconjugalité. Par conséquent, pour faciliter la lecture du texte, je me dispenserai de mettre les guillemets à ces termes.

l'autre similaires (qu'ils soient pacsés ou non) aux personnes mariées : « L'étude détaillée de la très abondante jurisprudence sur le concubinage, même non pacsé, montre bien que le maintien du logement, une certaine obligation de protection, une certaine loyauté, etc., sont maintenant au menu de tous les concubinages. La seule différence tient au fait que les obligations sont légales et prévisibles en matière de mariage ; elles restent jurisprudentielles et imprévisibles en matière de concubinage, au moins non pacsé » (Hauser, 2005, p. 26). Bien entendu, l'obligation de fidélité n'existe pas dans le concubinage, la notion juridique d'« adultère » est d'ailleurs – faut-il le rappeler ? – propre à l'institution maritale. Cependant, les rapprochements sociojuridiques entre « concubinage » et « mariage », amorcés dès la fin de la Première Guerre mondiale⁴, justifient la prise en compte des deux types d'union dans cette analyse.

Cela dit, même dans le cadre du mariage, le terme « adultère » n'est pas univoque. Alors que l'on pourrait penser qu'il concerne uniquement la dérogation à la norme d'exclusivité sexuelle, il apparaît que la fidélité conjugale est autre chose puisque, comme le montre la sociologue Véronika Naguy, en s'appuyant sur les éléments de réponse dans la formulation du grief d'adultère dans 26 dossiers de « divorce pour faute », « le lien de l'époux et de sa maîtresse, ou de l'épouse et de son amant, est composé d'un alliage entre intimité physique et sentiment amoureux » (Naguy, 2005, p. 77). Le non-respect de l'exclusivité sexuelle ne couvre ainsi pas totalement la notion d'« infidélité conjugale » telle qu'elle est socialement construite. L'infidélité dépasse le rapport sexuel, elle engage des dimensions affectives et sociales. Charlotte Le Van, quant à elle, définit l'infidélité comme étant la situation d'hommes et de femmes « vivant (ou ayant vécu) en couple hétérosexuel, ayant (ou ayant eu) volontairement des relations sexuelles extraconjugales avec un(e) partenaire, à l'insu et contre le gré de leur conjoint(e) ou compagnon (compagne) » (Le Van, 2010, p. 41). Cette définition est un support précieux mais insuffisant, au regard des analyses de Véronika Naguy, pour la construction d'une définition provisoire. Mais, comme l'explique Janine Mossuz-Lavau, pour certaines personnes, pour qu'il y ait infidélité, il faut qu'il y ait pénétration (la fellation et autres masturbations n'étant pas toujours considérées comme telles), pour d'autres personnes, il faut qu'il y ait des sentiments (Mossuz-Lavau, 2002, pp. 174-175). Et pour les sociologues ?

L'approche limitant l'infidélité au fait d'avoir des relations sexuelles avec un autre partenaire que celui qui est officiel et à l'insu de celui-ci présuppose un recouvrement entre « exclusivité sexuelle » et « infidélité ». Cela implique aussi une définition de « l'exclusivité sexuelle » car il faut préciser si les relations sexuelles ne concernent que les pratiques pénétratives ou si des caresses et des baisers par exemple intégreraient aussi « l'infidélité ». Charlotte Le Van retient, quant à elle, la notion de « rapport sexuel complet ». Une psychosociologue américaine analysant l'infidélité masculine (à travers des matériaux quantitatifs de seconde main) propose de son côté une définition assez proche de celle de Charlotte Le Van tout en précisant qu'elle assimile « infidélité » et « sexe extraconjugal » et qu'il s'agit de « pénétration vaginale » : « I use the terms "infidelity" and "extramarital sex" interchangeably to refer to vaginal intercourse with

⁴ Dans les années qui suivent la Première Guerre mondiale, des aides sont accordées par l'État aux concubines de soldats au front, au même titre que celles accordées aux épouses (cf. Cossart, 2004).

someone other than one's spouse. Although this definition does not include sexual minorities historically denied marriage rights, the indiscretions of dating or cohabiting couples, or "mild" sexual acts like kissing or flirting, the majority of sociological research on infidelity adheres to this definition. Occasionally, I discuss literature that departs from this definition. In such instances, I note this in the text. A cursory glance at the research » (Munsch, 2006). Or l'objet de la recherche convoquée ici n'est pas la dérogation à la norme d'exclusivité sexuelle ni le multipartenariat, mais le développement d'une relation intime durable et intense comprenant des rapports sexuels avec pénétration avec un partenaire de l'autre sexe non officiel et à l'insu du ou de la partenaire officiel-le dans le cadre d'unions hétérosexuelles stabilisées et fondées sur l'exigence d'exclusivité amoureuse et sexuelle⁵.

3. Encart méthodologique

La population de cette recherche a été difficile à construire. Les amours clandestines sont, par définition, secrètes et les secrets des relations durables sont le plus souvent bien gardés. Cette difficulté a été soulignée par Charlotte Le Van dont l'enquête, explique-t-elle, n'a pas été « de tout repos » (Le Van, 2010, p. 41). Nathalie Beltzer et Michel Bozon notent également, dans leur analyse de la vie sexuelle après la rupture conjugale, que l'enregistrement des relations extraconjugales est difficile en raison notamment de leur clandestinité (Beltzer et Bozon, 2006, p. 538).

J'ai contacté mes interviewés par réseau et par internet (en suivant des forums ou des blogs...). Ils sont âgés de 33 à 90 ans, quatre femmes sont maîtresses célibataires d'hommes mariés, deux étaient mariées durant les premières années de leur relation extraconjugale et ont ensuite divorcé tout en poursuivant la relation, les autres sont mariées ou mènent une vie maritale. Les hommes sont tous mariés. Les personnes interviewées appartiennent aux catégories sociales intermédiaires et supérieures. L'absence de disparités socioéconomiques importantes au sein de la population d'enquête ne signifie pas obligatoirement que l'extraconjugalité durable soit l'apanage des ces catégories sociales. Il s'agit ici plutôt d'un effet de la construction du terrain. Par les réseaux de sociabilité, j'ai accédé prioritairement à des individus appartenant à des catégories sociales proches de la mienne. Par les forums et blogs internet, j'ai eu affaire à des individus qui non seulement sont familiers des modes de communication virtuels mais aussi qui sont investis dans une « écriture de soi » aisée et ordinaire. Or les dispositions à « se raconter » par l'écriture sont inégalement réparties dans le monde social puisqu'elles sont en correspondance avec le capital culturel et scolaire.

Les récits de vie sont construits selon les indications bien connues et largement explicitées de cette méthode en sociologie. Les limites de l'analyse autobiographique sont celles que de nombreux sociologues ont mis en avant (Bourdieu, 1986) avec la particularité d'accéder à un discours énoncé très

⁵ J'ai délibérément centré la recherche sur les unions hétérosexuelles car la prise en compte conjointe d'unions homosexuelles demanderait un travail à part entière sur la construction de la norme d'exclusivité dans ces configurations.

souvent pour la première fois (mes interviewés n'ont souvent jamais parlé de cet aspect de leur vie à quelqu'un), produit sous le sceau du secret (les règles de confidentialité sont particulièrement importantes) et dans des contextes qui ne sont pas habituels pour les interviewés (hormis pour les personnes célibataires, il n'est pas possible de mener l'entretien au domicile des interviewés pour des raisons de « sécurité » mais aussi pour des raisons « symboliques » qui tiennent au refus de parler de leur relation adultère à l'intérieur du domicile familial).

Face aux difficultés d'enquête inhérentes à l'objet lui-même, j'ai réalisé une analyse de blogs sur internet pour enrichir mon matériau. J'ai traité un corpus de textes élaboré à partir de douze blogs durant deux ans : six blogs de femmes maîtresses célibataires d'hommes mariés ; quatre blogs de femmes mariées connaissant une relation amoureuse durable clandestine avec un homme marié et deux blogs d'hommes ayant une relation adultère durable. J'ai procédé à une analyse à la fois thématique et inspirée des méthodes d'analyse conversationnelle (environ 300 billets pour chacun d'eux). Les « maîtresses célibataires » qui tiennent des blogs ont entre 30 et 40 ans environ, elles n'ont pas d'enfants, elles font partie des professions intermédiaires, elles ont connu des unions de quelques années avant de rencontrer l'homme marié avec lequel elles entretiennent une relation actuellement. Les femmes et hommes mariés ont entre 40 et 50 ans, des enfants et des situations socioéconomiques relativement élevées (enseignant, chef d'entreprise, architecte, cadre supérieur...).

J'ai mené une analyse spécifique sur un blog qui se définit comme une « communauté des maîtresses célibataires ». Il est écrit à plusieurs voix et dans une démarche d'échanges quasiment instantanés qui le rapproche des forums Internet. Des centaines de femmes échangent, se soutiennent et se conseillent sur ce blog pour faire face à une situation qu'elles qualifient de « souffrance » liée au fait d'être la maîtresse d'un homme marié depuis plusieurs années (la durée la plus longue que j'ai relevée est dix-huit ans).

La sociologie n'est pas encore habituée à exploiter les discours produits sur Internet. Par conséquent, il semble indispensable d'expliquer quelles sont les conditions de production de ces matériaux. Pour cela, les analyses des sociologues Dominique Cardon et Hélène Delaunay-Teterel sont tout indiquées. « Blog » est une contraction de *Web-log*, qui signifie « carnet de bord sur le Web » (Cardon et Delaunay-Teterel, 2006). Il s'agit d'un outil d'autopublication, apparu en 1999 aux États-Unis, à l'intersection entre le site internet et le forum de discussion. Un blog est d'abord un journal personnel. Mais les billets (appelés aussi « posts » ou « notes ») peuvent être commentés par des internautes et les échanges entre l'éditeur-trice et ses lecteurs-lectrices constituent un réseau de communication, parfois dense, sur une thématique particulière. Il faut souligner que, quel que soit le degré d'intimité de ce qui est exposé sur un blog, il ne se soumet pas aux règles de la correspondance privée. Les blogs sont en effet pour la plupart librement consultables. Par conséquent, le public anonyme constitue un tiers toujours présent dans les interactions. Ajoutons à ces quelques éléments de compréhension que, d'une manière générale, les blogs sont majoritairement tenus par des femmes, jeunes adultes, urbaines, diplômées, célibataires et avec une vie sociale relativement intense. D'après les sociologues, la bloggeuse « occupe les moments de désœuvrement d'une vie en solo et s'insère dans tous les moments de la journée, le réveil, le midi,

la nuit, mais aussi les plages interstitielles du temps de travail. Si l'écriture est souvent en continuité avec des pratiques d'écritures personnelles antérieures ou parallèles (journal intime, fiction, poésie, etc.), la naissance du blog est, plus encore, associée à la traversée de moments biographiques particuliers » (Cardon et Delaunay-Teterel, 2006, p. 34).

Les blogs des « maîtresses célibataires » correspondent parfaitement à cette description. Les blogs des personnes mariées s'en éloignent, en revanche. En effet, nous avons affaire à des individus de plus de quarante ans, ayant une activité professionnelle et une vie sociale dense. Il semble cependant que tous ces blogs ont pour point commun la « gestion personnelle » d'une situation complexe et qu'ils soient une façon d'introduire une représentation cohérente de soi dans un espace anonyme, virtuel et éphémère. Les blogs sont à la fois des lieux d'expression et de construction de soi pour soi et pour autrui et des lieux de communication avec une communauté virtuelle partageant des intérêts ou des expériences communes.

Les personnes qui tiennent ces blogs racontent, au jour le jour pour certaines, leur relation avec leur amant ou maîtresse en insistant à la fois sur la chronologie des événements, leurs émotions, leurs attentes, leurs pensées... Le blog apparaît comme un espace d'objectivation mais aussi d'idéalisation, où l'on met en scène une certaine image de soi et où s'intensifie aussi le rapport réflexif à soi. Ces blogs sont déclenchés par une interrogation personnelle qui diffère selon la situation conjugale de la personne. En ce qui concerne les « maîtresses célibataires », il s'agit particulièrement du moment où elles commencent à se demander si leur amant va quitter sa conjointe pour elles. Les femmes mariées expriment également ce questionnement auquel s'ajoute la question d'une éventuelle séparation avec le conjoint.

L'examen de blogs dédiés aux amours adultères (à différencier des blogs parlant de l'infidélité au sens large) permet l'accès à une « communauté virtuelle » qui parfois se traduit par le développement de relations interpersonnelles parmi les bloggeurs et bloggeuses ainsi qu'entre eux et leurs lectrices ou lecteurs. Cette « communauté » représente, à partir d'expériences singulières, un discours de la société et sur la société. Les interactions entre les différents blogs ainsi que leurs contenus mettent en relief des normes, des règles, des valeurs implicites des amours adultères. Cependant, l'usage sociologique de ce matériau est limité par les conditions de production des discours analysés. En effet, la véracité des propos et même des éléments correspondant à la présentation de soi des bloggeurs doivent être considérés avec une grande précaution. Je n'ai traité que des blogs existant depuis au moins un an et dont le nombre de textes et de réponses à des commentaires de lecteurs est important. Cela permet de contrôler la cohérence des discours et de procéder par approximations successives à partir d'un certain nombre d'indices de positions socioéconomiques, de références culturelles, de niveaux discursifs et langagiers, à un positionnement social des bloggeurs et bloggeuses relativement fiable.

4. Le familialisme ressort des souffrances féminines

4.1. La parentalité comme vertu supérieure

Dans les entretiens dont je dispose, la « famille » constitue une thématique centrale que je retrouve de manière grossière et beaucoup plus explicite sur les blogs. Les discours sur les blogs produisent sur cette question un véritable effet de loupe. Ils mettent en évidence les représentations de la famille et du couple qui expliquent, partiellement du moins, la perpétuation du couple légitime alors que la norme implicite d'exclusivité a été largement transgressée.

« [...] *J'ai apprécié de passer cette journée avec mon mari. On n'arrêtrait pas de parler ensemble. Il fait beau avec lui. Il existe une complicité formidable entre nous. Tant de choses vécues ensemble, tant de joies et de peines partagées, tant d'expériences faites ensemble, tant de découvertes. Une vie riche derrière nous et une vie riche devant nous. De l'autre côté, Steven [son amant] avec qui je partage des toutes petites parties de ma vie. Ces parties de ma vie comptent et je tiens à cet homme. Actuellement j'arrive bien à séparer ces deux vies, à ne pas laisser prendre l'une le dessus sur l'autre. Il faut être vigilant, je le sais bien. Mais pour le moment, j'arrive à jongler ainsi. Et ma vie ou mes deux vies (si on veut) me conviennent.* » (Valérie, 50 ans, mariée depuis plus de 30 ans, trois enfants, gère une petite entreprise familiale avec son époux, juillet 2011)

Le thème des rapports avec le conjoint ou la conjointe se décline différemment selon les blogs. Il existe des blogs sur lesquels, comme dans celui de Valérie, apparaît une image conventionnelle du bonheur conjugal valorisant les années passées ensemble, la construction d'une famille, l'élaboration de projets (professionnels ou immobiliers) communs, le soutien mutuel, la réussite sociale du couple (mesurée au confort matériel et à la stabilité psychique et scolaire des enfants, à la santé des membres de la famille) et une sexualité considérée comme « épanouie ».

Sur d'autres blogs, le conjoint ou la conjointe sont valorisés physiquement et sexuellement au même titre que les amants et les maîtresses. Il s'agit d'individus qui racontent leur vie extraconjugale faite de maîtresses ou d'amants « favorisés et durables » autour desquels gravitent des partenaires secondaires, érigent leurs conjoints en figures exemplaires de la parentalité, de la conjugalité, de l'érotisme et de la sexualité. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ces personnes dépeignent une conjointe ou un conjoint parfait. L'explication qu'ils donnent de leur « double vie » ne repose ni sur le désamour, ni sur des insatisfactions au sein du couple, ni sur une rencontre bouleversante mais sur le fait qu'ils se pensent comme « naturellement infidèles ». Ils défendent une philosophie hédoniste qui les rapproche des personnes que Charlotte Le Van a classées dans la catégorie « infidélité par principe » : ils ne veulent pas sacrifier leur liberté à la fidélité : « *Être infidèle, c'est dégager du temps en plus pour une nouvelle histoire, sans jamais en voler à la première* » (Sandy, environ 30 ans, mariée, un enfant, graphiste). Les conjoints de ces personnes qui se définissent elles-mêmes comme « infidèles » sont présentés par celles-ci comme des êtres extraordinaires qu'on ne quittera jamais. Ce portrait

extrêmement flatteur des conjoints se conjugue en outre avec une très grande valorisation de la manière dont ils assurent leurs responsabilités parentales.

D'autres bloggeurs et bloggeuses présentent, quant à eux, une image en demi-teinte de leur mari ou de leur épouse. Les conjoints sont montrés comme de « bonnes épouses » ou de « bonnes mères » ou bien comme de « bons maris » et de « bons pères » mais ils ne seraient pas à la hauteur des attentes sexuelles de leurs conjoints (les bloggeurs et les bloggeuses). Leur image est celle de personnes ennuyeuses et ternes. Elles sont montrées comme étant des obstacles à l'épanouissement sexuel ou affectif de leur conjoint « infidèle ».

« C'est une chose que je dois lui laisser, c'est que ma femme est particulièrement douce, féminine. J'aime beaucoup ça ! Le problème, c'est qu'au bout de 5-10 minutes, elle veut déjà arrêter [il est question des rapports sexuels dans un sauna]... "J'ai un peu mal aux jambes"; "J'ai trop chaud"; "Je suis un peu fatiguée, tout à l'heure si tu veux". Là, je suis devenu très nerveux, intérieurement. Je n'ai pas de souci à ce que ma femme n'ai pas envie, mais quand cela devient très régulier, là, j'en peux plus ! Surtout que l'endroit s'y prêtait à merveille. Pour une fois qu'on est sans les enfants, rien qu'à deux, pas chez nous... Elle fait ch... !! Ça, c'est la goutte qui a fait déborder le vase ! J'en peux plus ! »
(Cyril, environ 40 ans, marié, des enfants, cadre supérieur, septembre 2011)

Quelle que soit l'image du conjoint ou de la conjointe qui est proposée dans ces blogs, leurs auteurs valorisent la famille et le lien conjugal ainsi que sa « sublimation » dans les enfants. Il est rarement question de ces derniers sur ces blogs mais parfois, à l'occasion de la narration d'une sortie familiale, ils apparaissent. Ils ne sont jamais nommés ni vraiment décrits comme des personnes, ils sont beaucoup moins personnalisés dans les récits que le conjoint ou conjointe du blogueur ou de la bloggeuse. Les enfants sont montrés comme des fils ou des filles tenant merveilleusement bien leur rôle filial : aimants, épanouis, en bonne santé, en réussite scolaire... Ils sont mis en scène dans les images d'Épinal de la famille qui parsèment ces blogs.

« Aujourd'hui, c'était journée de pêche. Papa Yannick s'est permis d'initier fiston à la pêche aux maquereaux sur le bord de la mer. Vous auriez dû voir l'image. Nos grosses cannes, les deux pieds dans le sable, nos casquettes bien enfoncées sur le coco et nos mouvements pas du tout fluides à essayer d'attraper ce délicieux poisson. Mon fils le plus vieux et moi avons eu un plaisir fou. » (Yannick, environ 40 ans, marié, deux enfants, cadre supérieur, mai 2011)

L'amoralisme affiché et revendiqué sur ces blogs s'articule ainsi avec une défense des valeurs du mariage et de la famille. Ce discours est également présent dans les entretiens, de manière particulièrement marquée chez les hommes. Par exemple, un homme de 40 ans ayant eu une relation extraconjugale durant deux ans avec une femme célibataire et ayant eu depuis la fin de cette liaison d'autres « aventures », m'expliquait que la famille c'était sa priorité. Quand je lui demandais ce que cela signifiait pour lui, il m'a répondu que c'était la stabilité et la sécurité que cela représentait :

« - Sociologue : *Qu'est-ce que ta famille représente pour toi ?*
- Interviewé : *Stabilité. Sécurité, stabilité. Sécurité, le côté sécurité mentale par rapport à l'environnement qu'on a aujourd'hui, la peur du lendemain.*

On a construit quelque chose, on était jeune, on a eu, comme tout le monde, des soucis, on en a bavé, on a tout ce qu'on a, on nous a rien donné. [...] On a des amis qui vont bien, on a des enfants qui vont bien, qui sont charmants, qui réussissent bien, qui sont bien dans leur tête, voilà. On a un cocon d'amis, la famille, enfin voilà quoi. Moi, je me dis aujourd'hui "Pourquoi je la quitterais ?" [il fait référence à son épouse]. Franchement, pourquoi ? Pour faire quoi ? Pour trouver peut-être quelqu'un qui va m'emmerder toute la journée ? [rires]. Non, mais vraiment ?! Ma femme, elle est facile à vivre. Moi, je suis facile à vivre. On ne s'engueule jamais. Jamais. On sait les points importants. On sait ce qu'on ne veut pas, surtout. » (Hervé, 40 ans, titulaire d'un BEP, père petit agriculteur, gérant d'une société de transports, deux filles adolescentes, en couple avec la même femme depuis 26 ans. Son épouse est auxiliaire de vie, elle a son âge)

Que la digression par rapport à la norme de l'exclusivité et affective dans la conjugalité soit présentée comme un choix délibéré (les individus disent avoir fait le choix de l'infidélité) ou bien comme le fruit d'un hasard contre lequel on n'a pas lutté (les individus disent ne pas avoir choisi de tomber amoureux de leur amant-e), elle est présentée comme garante du mariage et de la famille. Dans certains cas, les personnes concernées expliquent que leur relation cachée leur permet de trouver les compensations affectives, sexuelles (parfois aussi intellectuelles) des carences de leur couple. Dans d'autres cas, la relation adultère n'est pas présentée comme une « compensation » mais comme « une autre vie », une « vie à soi » indépendante de la vie officielle. Néanmoins, si le couple officiel n'est pas toujours dépeint comme étant gratifiant, la famille comme entité constituée des enfants et des parents est systématiquement présentée comme un écrin de perfections relationnelles, affectives, émotionnelles ; comme un havre de bonheurs simples et essentiels.

Les bloggeurs et les bloggeuses mettent le plus souvent en scène l'intimité, le naturel, la simplicité des rapports qu'ils entretiennent avec leur conjoint et leurs enfants. Ils parlent de soirées devant le feu de cheminée, des fêtes de Noël, des vacances à la campagne ou encore de la cuisine familiale. Il n'est jamais question de scènes de ménage, de disputes, de tensions, de problèmes conjugaux. Bloggeurs et bloggeuses contribuent ainsi à la valorisation éthico-sociale d'une manière d'être ensemble conçue comme « solidaire » (mais aussi structurée et hiérarchisée avec en tête de l'organisation le « père de famille ») et « familiale » qui renvoie aux représentations dominantes d'unité et d'unicité du groupe familial préservé du « monde extérieur ». Le profond ancrage de ces discours dans l'idéologie familialiste implique une représentation de la division familiale comme « étant un malheur au principe de tous les malheurs » (Lenoir, 2003, p. 45) et constitue une des explications du maintien du couple conjugal même lorsqu'il ne répond plus à toutes les attentes des individus.

Indéniablement, ces blogs diffusent un discours promotionnel du modèle familial traditionnel dans laquelle le couple parental est le garant de la structure familiale. Qu'un discours amoral soit aussi porteur d'une morale familialiste n'est pas un fait inédit. Christine Détrez et Anne Simon ont montré que les nouvelles romancières qui défraient la chronique par l'usage d'un style pornographique pour exhiber leurs frasques sexuelles (Catherine Millet ou Bénédicte Martin par exemple) diffusent la même *doxa*. L'amour de ces femmes pour leurs enfants ou leurs petits-enfants est souvent montré dans les quatrièmes

de couverture comme si on voulait racheter une pratique jugée immorale par le dévouement aux enfants qui montrerait que « l'être véritable » de ces femmes est véritablement « bon » (Détrez et Simon, 2005). Les discours diffusés sur les blogs que j'ai analysés affichent à la fois un amoralisme en ce qui concerne les normes conjugales et sexuelles et un moralisme pour ce qui a trait aux piliers de la morale familiale sur lesquels les différentes tendances familialistes (conservatrices ou libérales) s'accordent : responsabilité parentale, éducation des enfants, rôle du père, union hétérosexuelle, stabilité des relations conjugales (Lenoir, 2003, p. 16).

4.2. Le stigmatisme de la « putain »

Les discours des femmes mariées (ou en concubinage) sont profondément pénétrés par l'idéologie familialiste et défendent particulièrement la stabilité du couple parental mais aussi la préservation du confort matériel construit au fil des ans avec leur époux. L'argument matériel n'est, en revanche, jamais mis en avant par les hommes pour cautionner la préservation de leur couple officiel. Les hommes, eux, insistent, dans leur présentation d'eux-mêmes, sur leur réussite sociale et professionnelle et, sur les blogs, cela fait partie des attributs de leur valorisation. Pourtant, les femmes interviewées et les bloggeuses ont des activités professionnelles mais il semble que, selon la structuration traditionnelle des rapports sociaux de sexe, leur situation financière et professionnelle soit « inférieure » à celle de leur conjoint.

Paradoxalement, sur les blogs tenus par des maîtresses « libres » d'hommes mariés, les hommes accusés de n'avoir pas le courage de quitter leur conjointe sont très souvent présentés comme incapables de renoncer à la moitié de leurs biens qu'un divorce, selon les bloggeuses, ne manquerait pas de leur ôter. À l'inverse, ces femmes se présentent comme « désintéressées » financièrement. Beaucoup d'entre elles narrent un divorce (elles ont souvent été mariées avant leur rencontre avec l'homme marié) où elles ont « tout laissé » et insistent sur leur capacité à élever seules leurs enfants. Cela étant, parfois, de manière occasionnelle, certaines expliquent que l'homme avec lequel elles entretiennent une relation les « aide » financièrement ou bien qu'il s'agit de leur employeur ou d'un supérieur hiérarchique. Cette configuration, sur le site étudié, semble être assez commune et nous donne un précieux indice concernant les rapports de domination socio-sexués à l'œuvre dans ces relations.

Les amours adultères et les descriptions très crues des rencontres sexuelles entre amants se déroulent sur fond d'amour de la famille. Cependant, alors que les hommes ne mettent pas toujours en avant leur amour ou leur affection pour leur maîtresse (principale ou unique), les femmes le font systématiquement et la majeure partie de leur discours questionne ou décrit leur vie sentimentale avec leur amant, même lorsqu'il s'agit de femmes qui disent avoir plusieurs amants. Dans ce cas, le « favori », celui avec lequel la relation est durable et intense, est aussi l'homme aimé. Sur les blogs masculins, la dimension sentimentale de la relation illicite apparaît plutôt en filigrane en mettant l'accent sur les prouesses sexuelles des amants, les stratégies de

contournement des soupçons de l'épouse et l'organisation des rencontres avec la maîtresse.

En outre, les hommes apparaissent comme étant plus enclins à comparer leur épouse et leur maîtresse que les femmes à comparer leur époux et leur amant. Ces dernières, en effet, mettent un point d'honneur à ne pas procéder à des comparaisons explicites entre conjoint et amant, alors que cette règle est beaucoup moins suivie par les hommes, quelle que soit leur situation et quelles que soient les compétences culturelles que les blogs laissent transparaître. Que les bloggeurs effectuent un vrai travail de rédaction ou bien que l'on ait affaire à un discours relativement spontané et peu travaillé du point de vue rédactionnel, les comparaisons épouse-maîtresse ne manquent pas. Elles sont de deux ordres.

Le premier renvoie à une comparaison au détriment de l'épouse montrée comme une femme insuffisamment intéressée par le sexe et l'érotisme. Le second inscrit la comparaison sur le registre de la « personnalité » ou bien des valeurs morales et propose l'image d'une épouse emplie de qualités humaines qui font défaut à la maîtresse. Le schéma proposé dans ces blogs apparaît ainsi comme relativement classique du point de vue des stéréotypes de la féminité. L'image de l'épouse-mère vertueuse est opposée à l'image de la maîtresse-lubrique. Ces bloggeurs (qui ne sont pas inscrits dans un modèle d'« infidélité par principe ») justifient ainsi explicitement ou implicitement, selon les cas, leur infidélité par la complémentarité des femmes de leur vie. Un homme ayant une maîtresse (mariée au moment où il l'a connue et qui a divorcé par la suite pour lui) depuis six ans me disait que cette situation était provisoire pour lui car il cherchait une troisième femme qui incarnerait à la fois les qualités de son épouse et de sa maîtresse pour mettre fin à sa « double vie ». Un autre interviewé me raconte comment il a mis fin à sa relation avec sa maîtresse au bout de deux ans : « *La période où on a été ensemble, je suis sûr qu'elle n'a eu aucune autre relation [sexuelle et amoureuse] et là, j'ai commencé à prendre peur. Je suis monté à Paris [il vivait en région Rhône-Alpes et sa maîtresse en région parisienne] et dans mon esprit, je me suis dit "Ça sera peut-être la dernière fois". Ça s'est bien passé mais quand j'ai pris le train retour, j'étais sûr de la décision. J'ai pris peur parce que moi aussi je me suis posé la question "Où t'en es ?" parce que parce que je n'avais plus la sensation d'être avec une maîtresse, j'avais l'impression d'être avec une femme* » (Hervé).

La différenciation subtile mais néanmoins réelle entre la « maîtresse » et l'« épouse » n'est pas sans rappeler le « double standard sexuel » des bourgeois du XIX^e siècle. Dans leur jeune âge, ces derniers identifiaient les jeunes filles auxquelles ils faisaient la cour à la pureté tout en fréquentant, parallèlement à leurs amours romantiques, des prostituées, des cousettes ou des grisettes, qu'ils abandonnaient (parfois seulement provisoirement) pour épouser l'héritière de bonne famille. Après le mariage, beaucoup de ces bourgeois continuaient d'entretenir une « fille » (Corbin, 1987, p. 360). Les bloggeurs ne font pas de référence à un idéal amoureux, à la différence de leurs prédécesseurs du XIX^e siècle. En revanche, ils excluent la possibilité que leur épouse soit infidèle (nous avons retrouvé la même position dans les entretiens), non pas qu'ils soient opposés disent-ils à cette idée mais parce que, « connaissant leur femme », cela leur semble impossible car leur épouse est d'après eux plus

intéressée par son rôle de mère que par le sexe. Ce constat résonne avec les données analysées par Nathalie Beltzer et Michel Bozon qui observent que les hommes sont plus fréquemment que les femmes soupçonnés d'infidélité et que ces soupçons ne prennent pas seulement appui sur des différences objectives de comportements entre hommes et femmes mais aussi sur des représentations liées au genre. En matière d'extraconjugalité, « on prête plus aux hommes qu'aux femmes » (Beltzer et Bozon, 2006, p. 539).

Les figures de la « Mère » et la « Putain » sont omniprésentes dans les discours des hommes et on les retrouve dans la manière dont les femmes « libres » maîtresses d'hommes mariés se pensent parfois. Les tensions et affrontements que l'appropriation implicite de ces modèles impliquent dans les interactions entre les maîtresses et les hommes mariés doublent sans aucun doute des différends entre des partenaires dont les « orientations intimes » diffèrent. En effet, si ces maîtresses « libres » en souffrance semblent résolument s'inscrire dans un « modèle de sexualité conjugale », les hommes qu'elles aiment paraissent être plutôt dans un « modèle du désir individuel ». Celui-ci n'exclut ni les sentiments ni la durée dans la liaison mais il est fondé sur une approche plus narcissique qu'altruiste de la relation avec la partenaire⁶. Notamment, les interviews et témoignages d'hommes mariés auxquels j'ai affaire soulignent les « découvertes sexuelles » qu'ils font avec leur maîtresse, leur désir sans cesse renouvelé pour elle et la découverte d'eux-mêmes que cela implique. D'ailleurs, au fil du temps, les femmes, qu'elles soient mariées ou non, qu'elles aient d'autres partenaires sexuels occasionnels ou non, font en sorte de proposer des « sorties » à leur amant sans lien direct avec la sexualité. Une femme de 44 ans (architecte, un enfant, en couple avec son conjoint depuis l'âge de 16 ans, a une relation extraconjugale depuis trois ans et demi avec un collègue de travail) disait avec une certaine tristesse dans la voix que si elle ne proposait pas autre chose que des rendez-vous « pour coucher », ils ne feraient que ça. Elle expliquait qu'il était important pour elle que son amant ne la voie pas que pour avoir des rapports sexuels. Cette femme est catholique pratiquante, elle n'a jamais trompé son mari avant cette liaison. Elle expliquait qu'avant d'accepter d'avoir un rapport sexuel avec lui, elle s'était assurée qu'il ne la prenait pas « pour une pute ». Pour tester la moralité de son amant, elle l'avait mis à l'épreuve en l'invitant plusieurs fois dans sa résidence secondaire, seul à seul, sans avoir de contacts charnels. Une fois rassurée sur le fait qu'il ne la fréquentait pas pour « s'amuser », elle s'est autorisée à avoir des relations sexuelles avec cet homme.

Pour ce qui concerne les maîtresses « libres », l'absence de dénomination pour désigner l'homme marié avec lequel elles entretiennent une relation est significative. Sur le blog regroupant des centaines de témoignages de femmes dans cette situation, ces hommes sont désignés par l'acronyme *MMD* pour *Marié Mais Disponible*. Les femmes parlent ainsi de « leur MMD » comme elles parleraient d'un conjoint. Derrière l'absence de terme socialement reconnu pour désigner un homme marié du point de vue de sa maîtresse

⁶ Michel Bozon (2001) repère trois modes d'association des pratiques de la sexualité et des représentations de soi : le réseau sexuel, le désir individuel et la sexualité conjugale. Le premier est absent des configurations étudiées ici. En revanche, les deux autres structurent une partie des relations entre les partenaires dans la relation extraconjugale.

célibataire se profile sans nul doute le spectre de la relation prostitutionnelle. En effet, certaines femmes témoignent de leur extrême souffrance lorsqu'elles se définissent amèrement comme des « putes gratuites » ou à travers des catégories assimilées : « *Pas de nouvelles pendant une ou deux semaines, rien de rien, puis tout à coup un sms me demandant si je suis libre telle soiré. Je me fais l'effet d'être une escort girl (c'est plus joli comme nom que pute)* » (propos sur le forum des « Maîtresses célibataires », mars 2012). Que ce soit dans les entretiens ou sur les forums, la crainte de tenir un rôle de prostituée auprès de l'homme qu'elles aiment revient souvent et semble être une source d'angoisse importante. Du point de vue sociologique, il n'est guère étonnant que cette question de la « place » de la maîtresse dans une telle configuration se pose en ces termes pour ces femmes qui n'ont pas choisi délibérément de « rester dans l'ombre ».

En effet, depuis des siècles, les femmes ont intériorisé les désirs masculins et s'efforcent de les satisfaire (Kniebihler, 2002). L'amour adultère ne semble pas échapper à la règle et il semblerait même que les « sacrifices » féminins soient assez singuliers dans le sens où la primauté explicite des rapports sexuels comme fondement des relations conduit les femmes à être particulièrement attentives à satisfaire sexuellement leur partenaire, attention qui par ailleurs les renvoie – lorsque leurs « besoins » affectifs ne sont pas reconnus ou satisfaits par l'homme – symboliquement aux relations prostitutionnelles et génère un sentiment d'humiliation spécifique.

Les rôles de mari, d'amant ou de client font partie de la structuration des rapports sociaux de sexe. Pour des femmes non mariées ayant des relations sexuelles et affectives avec un homme marié, il n'existe pas de désignation spécifique : « leurs hommes » n'existent pas socialement : ils ne sont objectivement pas leurs « promis » (puisqu'engagés avec une autre femme) ni leurs compagnons. Ils pourraient être leurs « clients ». Ainsi, alors même qu'elles se pensent « inexistantes » dans la vie sociale de ces hommes, elles ont un statut : « maîtresse ». En revanche, les hommes en question n'ont, eux, d'autre statut que « marié ». Le refus objectif de proposer une vie conjugale à leur « maîtresse » et de centrer les échanges sur la sexualité positionne symboliquement ces femmes dans la catégorie de « putain » (Pheterson, 2001). Je reviendrai plus loin sur cet aspect de la question mais je dois aussi rapporter ici d'autres situations dans lesquelles les femmes consentent à tenir un rôle de maîtresse se limitant aux plaisirs charnels alors que cela n'était pas leur choix au départ de la relation.

J'ai trouvé ce positionnement chez des femmes mariées dont l'amant a exprimé son amour pour sa conjointe et la volonté de mettre fin à la relation adultère. Dans certains cas, l'amant (marié) a pu aussi manifester sa crainte, dans une relation « qui dure », de prendre des risques inconsidérés d'être découvert par son épouse. En effet, la relative banalisation de la relation cachée semble pouvoir porter les amants à prendre moins de précautions que dans les débuts de leur liaison pour ne pas être découverts. Ce type d'attitude de la part de l'amant conduit certaines femmes mariées souhaitant initialement avoir une vie officielle avec leur amant, à proposer à celui-ci, pour ne pas qu'il les quitte, de réduire la relation à ses aspects sexuels.

Une de nos interviewées, Marie-Pierre (employée de banque, 39 ans, deux enfants, en concubinage avec son compagnon depuis 19 ans, a une relation extraconjugale depuis trois ans avec un collègue de travail), ayant une vie sexuelle intense et « libertine » (clubs échangistes, rapports sexuels en groupe...) avec son compagnon officiel et très amoureuse de son amant (qui ne sait rien de sa vie sexuelle conjugale) a ainsi consenti à renoncer à tout ce à quoi elle tenait dans sa relation secrète : conversations, restaurants, discussions autour de passions communes, etc., pour qu'il ne la quitte pas. Cela s'est traduit par une sorte de « pacte » dans lequel les deux amants ont, une à deux fois par semaine, une relation sexuelle. Le reste du temps, bien que travaillant dans les mêmes bureaux, ils n'ont pas de contacts personnels. Cette femme se dit « malheureuse » dans cette situation mais trop amoureuse pour y mettre un terme. Ce cas de figure n'est pas unique, tant s'en faut. Il semble même s'agir de l'une des réorientations ordinaires des relations fortement dissymétriques du point de vue des attentes et des implications affectives des partenaires. Marie-Pierre expliquait en outre qu'elle concédait à la réorientation de la relation parce qu'elle aimait son amant mais que sexuellement, sans tendresse et affection, la sexualité avec lui ne la satisfaisait pas car, nous disait-elle, sa vie « libertine » la comblait amplement en ce domaine.

On ne peut exclure non plus l'idée que dans ce type de « pacte », les hommes en question se libèrent de leur sentiment de culpabilité en différenciant explicitement les « sentiments » du « sexe », réservant les premiers à l'épouse et le second à la maîtresse. En opérant ainsi, ils accèdent, en outre, au pouvoir d'assignation des places des femmes dans leur vie, exerçant un contrôle strict et puissant sur les attentes et les demandes de leurs amantes. Certains allant jusqu'à interdire à leur maîtresse d'exprimer ses sentiments à leur égard. Christine (50 ans, formatrice, mariée depuis 30 ans, trois enfants, a une relation extraconjugale avec le même homme depuis 3 ans et demi) est dans cette situation : « *Il y a quinze jours, je lui [elle parle de son amant] ai dit que j'étais amoureuse de lui, j'ai pris le risque de le perdre, alors, il m'a dit que, dans ces conditions, on devrait se voir moins souvent ; j'étais un peu contrariée [...] il m'a dit que je ne lui étais pas indifférente, mais qu'il se refusait de m'aimer ! Qu'il ne voulait pas, car sinon, ce serait trop compliqué à gérer. Je crois que les hommes aiment la facilité.* »

5. Conclusion. Souffrir ou résister ?

Les femmes mariées qui « consentent » à l'exclusion de leur relation extraconjugale des dimensions affectives disent en souffrir. Cela se traduit le plus souvent par le fait qu'elles autocensurent l'expression de leurs sentiments envers leur amant et s'interdisent d'attendre explicitement des manifestations d'amour de la part de celui-ci. Un sentiment d'humiliation issu du « stigmate de la putain » s'empare aussi parfois d'elles mais moins violemment que pour les femmes célibataires, semble-t-il, comme si le mariage les préservait en partie d'une représentation négative d'elles-mêmes liée au modèle de la relation prostitutionnelle. Ces situations peuvent être interprétées à la lumière des analyses féministes qui soulignent la violence des rapports amoureux entre

hommes et femmes dans lesquels les femmes seraient en tension entre l'idée que l'amour est magnifique (et mérite tous les sacrifices) tout en étant une source de souffrance et d'humiliations. Simone de Beauvoir, dans *Le Deuxième Sexe*, écrivait que les femmes en venaient ainsi à aimer l'humiliation dans l'amour (Beauvoir, 1949).

Cela dit, des femmes inscrites dans ce type de relations, mettent parfois en place une stratégie de « résistance » à la souffrance amoureuse en « trompant » leur amant. Elles transgressent la norme d'exclusivité sexuelle à laquelle elles tiennent pourtant, pour (re)trouver, disent-elles, une certaine estime d'elles-mêmes, une maîtrise de soi et échapper partiellement à la souffrance que génère chez elles l'indifférence émotionnelle de leur amant. Christine à laquelle l'amant interdit tout épanchement affectif fait partie de ces femmes. Après un an et demi de relation, elle s'est inscrite sur un site de rencontres, à l'insu de son amant et a commencé à fréquenter d'autres hommes. Elle dit ne pas aimer de ces « hommes de passage » et ne pas avoir excessivement de plaisirs sexuels avec eux. Cependant, elle explique que, pour elle, fréquenter d'autres hommes lui permet d'être moins « dépendante » de son amant.

Dans ces situations, les femmes semblent « tempérer » leur investissement dans une relation douloureuse par l'inscription dans une ou deux autres relations adultères dans lesquelles elles s'impliquent moins et où les hommes font preuve des attentions que leur amant leur refuse (sorties, petits cadeaux, mots doux...). Ces femmes expliquent également leur « entrée » dans l'extraconjugalité par l'amenuisement de l'intérêt sexuel et affectif de leur conjoint. Elles ne signalent cependant pas que ce « désintérêt » de l'époux soit douloureux alors que l'investissement trop peu important pour elles de leur amant dans leur relation est, au contraire, la source de souffrances, conduisant certaines d'entre elles à la prise d'anxiolytiques (ou autres médicaments) leur permettant d'atténuer leur douleur. Les « amants de substitution » semblent leur apporter une certaine sérénité dans la mesure où elles se déprennent quelque peu de ce qu'elles nomment « leur dépendance » à leur amant (qui se traduit souvent par des attentes insoutenables de rendez-vous, d'appels téléphoniques, de messages électroniques...) sans toutefois leur permettre de le quitter ou de s'assurer d'une certaine « maîtrise » de la relation. La « gestion de la dépendance » est d'ailleurs une thématique récurrente des discours des maîtresses amoureuses, qu'elles soient mariées ou non. Il est même assez fréquent que les femmes en question assimilent leur relation à une addiction à l'alcool ou à la drogue. Le vocabulaire de la toxicomanie est en outre souvent employé pour parler du « shoot » qu'elles éprouvent quand elles voient cet homme et du « manque » qui le suit quand il s'en va.

Je ne voudrais pas terminer cette approche de la « violence symbolique masculine » et de la « souffrance féminine » dans certaines configurations d'amour extraconjugal sans rappeler, comme l'explique Pierre Bourdieu, qu'il ne s'agit pas d'assigner aux femmes la responsabilité de leur propre oppression en suggérant qu'elles adopteraient délibérément des stratégies de soumission ou qu'elles aimeraient leur propre domination « par une sorte de masochisme constitutif de leur nature. [...] La reconnaissance de la domination suppose toujours un acte de connaissance, cela n'implique pas pour autant que l'on soit fondé à la décrire dans le langage de la conscience » (Bourdieu,

2002, p. 62). J'ajouterais, pour les situations étudiées, que la transgression de la norme d'exclusivité sexuelle pour ces femmes, qu'il s'agisse de leur mari ou de leur amant, semble constituer une modalité de réappropriation de leur corps et de leur sexualité qu'elles ne « donnent » pas entièrement à un homme, de la même manière que celui-ci ne se « donne » pas entièrement à elles. D'ailleurs, dans les deux cas des interviewées concernées, la sexualité conjugale était pour l'une terminée depuis dix ans et pour l'autre (35 ans, agent immobilier, mariée, un enfant) quasiment inexistante alors que leurs amants leur disaient avoir une vie sexuelle active avec leurs épouses. Notons également que ces amants ne semblaient pas attendre de leur part une quelconque exclusivité et que par conséquent leur décision d'avoir d'autres partenaires sexuels relevait plutôt d'une stratégie de « préservation de soi » ou, dit autrement, de « résistance à la domination » que d'une tactique pour se « venger » de la souffrance endurée.

Marie-Carmen GARCIA
Professeure de sociologie
Directrice Adjointe de l'équipe « Sports,
organisations, identités »/PRISSMH

Université Paul Sabatier-Toulouse 3
Faculté des Sciences du Sport
et du Mouvement Humain
118 route de Narbonne
F-31062 Toulouse cedex 09
marie-carmen.garcia@univ-tlse3.fr

Bibliographie

- Ariès P. (1982), « L'amour dans le mariage », *Communications*, « Sexualités occidentales. Contribution à l'histoire et à la sociologie de la sexualité », n° 35, pp. 116-122.
- Bajos N., Bozon M. (2008), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte.
- Beauvoir de S. (1949), *Le Deuxième Sexe 1*, Paris, Gallimard.
- Beltzer N., Bozon M. (2006), « La vie sexuelle après une rupture conjugale. Les femmes et la contrainte de l'âge », *Population*, vol. 61, n° 4, pp. 535-551.
- Blöss T. (2002), « L'individualisme dans la vie privée. Mythe ou réalité ? », *Projets*, n° 271, pp. 71-80.
- Bourdieu P. (1986), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, pp. 69-72.
- Bourdieu, P. (2002), *La domination masculine*, Paris, Seuil [1998].
- Bozon M. (2001), « Orientations intimes et constructions de soi. Pluralité et divergences dans les expressions de la sexualité », *Sociétés contemporaines*, n° 41-42, pp. 11-40.
- Cardon D., Delaunay-Teterel H. (2006), « La production de soi comme technique relationnelle. Un essai de typologie des blogs par leurs publics », *Réseaux*, vol. 4, n° 138, pp. 15-71.
- Chaumier S. (2004), *La déliaison amoureuse*, Paris, Petite Bibliothèque Payot.
- Corbin A. (1987), « Coulisses », in M. Perrot (dir.), *De la Révolution à la Grande Guerre*, P. Ariès, G. Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, tome 4, Paris, Seuil, 1987, pp. 383-562.

- Cossart P. (2004), « Les juristes en réaction contre le désordre conjugal des masses : la "crise du mariage" en débat (1900-1940) », *Histoire Sociale/Social History*, vol. 37, n° 74, pp. 229-261.
- Détrez C., Simon A. (2005), « L'idéologie du familialisme chez les romancières contemporaines », *RiLUnE*, n° 1, pp. 15-28.
- Flandrin J.-L. (1982), « La vie sexuelle des gens mariés dans l'ancienne société », *Communications*, « Sexualités occidentales. Contribution à l'histoire et à la sociologie de la sexualité », n° 35, pp. 102-115.
- Hauser J. (2005), « La notion juridique de couple en question », *Informations sociales*, n° 122, pp. 16-27.
- Kniebiehler Y. (2002), *La sexualité et l'histoire*, Paris, Odile Jacob.
- Lenoir R. (2003), *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Seuil.
- Le Van C. (2010), *Les quatre visages de l'infidélité en France. Enquête sociologique*, Paris, Payot.
- Mossuz-Lavau J. (2002), *La vie sexuelle en France*, Paris, La Martinière.
- Munsch C.L. (2006), « The Science of Two-Timing: The State of Infidelity Research », *Sociology Compass*, 6/1, pp. 46-59.
- Naguy V. (2005), « L'adultère, miroir du mariage Les trois niveaux du devoir de fidélité », *Informations sociales*, n° 2, pp. 76-83.
- Pheterson G. (2001), *Le prisme de la prostitution*, Paris, L'Harmattan [*The Prostitution Prism*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 1996].
- Singly (de) F., Vatin F. (2000), « Avoir une vie ailleurs : l'extra-conjugalité », in F. de Singly (dir.), *Libres ensemble*, Paris, Nathan, pp. 195-218.
- Théry I. (1998), *Couple, filiation et parenté aujourd'hui*, Paris, Odile Jacob.
- Walch A. (2009), *Histoire de l'adultère. XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Perrin.